

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 14 novembre à 19 h.

Sont présents : M. Roger Côté M. Jacques Pelchat  
Mme Geneviève Marchand M. Marc Champagne  
M. Kévin Champagne

Est Absente : Mme Stéphanie Gauthier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

### **1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Intersersion des points à l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2023
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'octobre 2023
- 6- Courrier
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions
- 9- Nomination maire suppléant | MRC de l'Érable
- 10- Détermination | Séances du conseil municipal 2024
- 11- Nomination des membres du comité de suivi de la Politique familiale
- 12- Avis de motion et présentation du projet de règlement N°225-2023 sur les animaux
- 13- Assurances générales 2024
- 14- Dépôt | Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 15- Invitation à célébrer | La Grande Semaine des tout-petits
- 16- Demande d'appui pour un projet déposé au CLAQ | Portrait des artisans du bronze d'Inverness par Constance Beaulieu
- 17- Demande du Club Autoneige des Bois-Francs
- 18- Dépôt des états financiers comparatifs
- 19- Fixer la séance extraordinaire du conseil | Adoption du budget et PTI
- 20- Demande de contribution au plan partenaire | Voxalik
- 21- Demande de commandite | Troupe de théâtre La Relève de la Polyvalente La Samare
- 22- Demande de soutien | Nature-Avenir
- 23- Demande de participation financière | Agri-Ressource Arthabaska-Érable
- 24- Demande du Club Optimiste pour la fête de Noël
- 25- Demande d'aide financière | La Maison du CLDI de l'Érable
- 26- Demande de soutien | Festival du Boeuf
- 27- Demande financière | Bibliothèque Henriette Bouffard-Poulin
- 28- Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- 29- Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
- 30- Permanence | Directeur aux travaux publics
- 31- Embauche | Déneigeur
- 32- Retrait de l'entente de camp de jour avec Laurierville
- 33- Octroi de contrat | Relevé d'arpentage projet de réfection du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang
- 34- Demande à la CPTAQ pour l'utilisation d'une zone agricole à des fins autres
- 35- Demande de permis de rénovation – Garage (PIIA) | 392 rue Gosford

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

36- Varia

A. Offre de partenariat | Association forestière du Sud du Québec

B. Appui au projet de la Classe extérieure | École Jean XXIII

C. Demande d'appui à GROBEC | Projet Rivières résilientes

37- Période de questions

38- Levée de la séance

R-0233-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **2- INTERVERSION DES POINTES À L'ORDRE DU JOUR**

R-0234-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** le maire, Monsieur Gervais Pellerin, soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023**

R-0235-11-2023 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES DE MOIS D'OCTOBRE 2023**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2023.

### **5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'OCTOBRE 2023**

La greffière-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois d'octobre est de : 592 756.59 \$

R-0236-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** les dépenses du mois soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **6- COURRIER**

*Le courrier est disponible au bureau municipal pour consultation.*

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

- *À la demande d'un citoyen présent, les points 11, 36 A, 36 B et 36 C ont été traités ici, soit avant la première période de questions.*

### 7- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois d'octobre 2023.

### 8- PÉRIODE DE QUESTIONS

### 9- NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT | MRC DE L'ÉRABLE

R-0237-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** M. Roger Côté soit nommé à titre de maire suppléant pour le conseil de la MRC de L'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### 10- DÉTERMINATION | SÉANCES DU CONSEIL 2024

R-0238-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité d'Inverness pour 2024.

- |                         |                             |                           |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| ❖ Mardi 16 janvier 2024 | ❖ Mardi 13 février 2024     | ❖ Mardi 12 mars 2024      |
| ❖ Mardi 9 avril 2024    | ❖ Mardi 14 mai 2024         | ❖ Mardi 11 juin 2024      |
| ❖ Mardi 9 juillet 2024  | ❖ <i>Mardi 13 août 2024</i> | ❖ Mardi 10 septembre 2024 |
| ❖ Mardi 8 octobre 2024  | ❖ Mardi 12 novembre 2024    | ❖ Mardi 10 décembre 2024  |

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### 11- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE

**ATTENDU QU'**un comité de suivi doit être formé pour terminer les actions déterminées dans la Politique familiale de la Municipalité d'Inverness 2019-2021 ;

**ATTENDU QUE** quatre citoyens se sont montrés intéressés à faire partie de ce comité et que celui-ci doit également être composé d'un membre du conseil et d'un employé de la Municipalité ;

R-0239-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** conseil autorise la formation du comité de suivi de la Politique familiale d'Inverness 2019-2021 et que celui-ci sera composé des membres suivants :

- |                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Mme Anne Sergent, citoyenne     | Mme Sonia Rochefort, citoyenne    |
| M. Gilles Gagné, citoyen        | Mme Constance Beaulieu, citoyenne |
| Mme Hélène Pelletier, citoyenne |                                   |

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

Mme Geneviève Marchand, élue

Mme Rosemary Gagné, responsable  
des loisirs et des communications

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **12- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N°225-2023 SUR LES ANIMAUX**

Avis de motion est donné par M. Roger Côté, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement N° 225-2023 concernant les animaux sera adopté.

**QU'**un projet de ce règlement est aussi présenté et déposé séance tenante. Celui-ci est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

### **13- ASSURANCES GÉNÉRALES 2024**

➤ Ce point est reporté.

### **14- DÉPÔT | DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil municipal.

### **15- INVITATION À CÉLÉBRER | LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS**

**ATTENDU QUE** l'édition 2023 de la Grande Semaine des tout-petits ayant pour thème « S'élever ensemble pour le respect des droits des tout-petits » sera célébrée du 20 au 26 novembre prochain ;

**ATTENDU QUE** cet événement représente l'occasion pour nous tous de nous arrêter un moment et de se poser collectivement la question suivante : avons-nous placé nos plus petits au cœur de nos priorités et, surtout, comment pouvons-nous agir pour construire des milieux de vie favorables à leur épanouissement et à leur développement global ;

R-0240-11-2023 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**DE** profiter de cette semaine pour favoriser et susciter le dialogue autour du développement des tout-petits et mettre en lumière des initiatives locales et régionales qui soutiennent la petite enfance ;

**DE** porter le carré-doudou pour souligner la Journée mondiale de l'enfance le 20 novembre prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **16- DEMANDE D'APPUI POUR UN PROJET DÉPOSÉ AU CALQ | PORTRAITS DES ARTISANS DU BRONZE D'INVERNESS PAR CONSTANCE BEAULIEU**

**ATTENDU QUE** Mme Constance Beaulieu, artiste peintre et résidente d'Inverness souhaite déposer un projet d'arts visuels dont le titre est Portraits des artisans du bronze d'Inverness au Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

**ATTENDU QUE** Mme Beaulieu demande l'appui du conseil municipal pour son projet et demande une contribution financière de 300 \$ qui servirait à l'achat de matériaux de peinture dans l'éventualité où son projet serait accepté au CALQ ;

R-0241-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness donne son appui au projet de Mme Constance Beaulieu qui consiste à réaliser une série de portraits qui rendent hommage aux artisans du bronze d'Inverness et accepte de contribuer financièrement avec un montant de 300 \$ pour l'achat de matériaux de peinture conditionnellement à l'acceptation de son projet au CALQ.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **17- DEMANDE DU CLUB AUTONEIGE DES BOIS-FRANCS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club Autoneige des Bois-Francis inc. demande l'autorisation de traverser et circuler sur le chemin Hamilton sur une longueur de 350 mètres pour rejoindre le pont Mooney ainsi que sur le rang 5 sur une distance de 100 mètres ;

R-0242-11-2023 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise le passage des motoneiges à condition qu'ils respectent les parcours tels que présentés dans leur demande et que les utilisateurs soient respectueux des automobilistes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **18- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose deux états comparatifs, soit un premier qui compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 30 septembre 2023, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante, et un deuxième qui compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget.

### **19- FIXER LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL | ADOPTION DU BUDGET ET PTI**

R-0243-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness procèdera à l'adoption du budget 2023 lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le mardi 12 décembre 2023 au centre récréatif Robert-Savage à 20 h.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **20- DEMANDE DE CONTRIBUTION AU PLAN PARTENAIRE | VOXALIK**

**ATTENDU QUE** le Chœur Voxalik de Plessisville a déposé son plan de commandite à la Municipalité d'Inverness pour la présentation de son spectacle de Noël du 16 décembre prochain intitulé Decennium ;

**ATTENDU QUE** quatre citoyens d'Inverness font partie du chœur et que le conseil municipal souhaite contribuer à la réalisation de ce concert ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023**

R-0244-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** la Municipalité d'Inverness verse un montant de 150 \$ au Chœur Voxalik pour la présentation de leur spectacle Decennium.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**21- DEMANDE DE COMMANDITE | TROUPE DE THÉÂTRE LA RELÈVE DE LA POLYVALENTE LA SAMARE**

**ATTENDU QUE** la troupe de théâtre La Relève de la Polyvalente La Samare demande un appui financier pour la présentation de la pièce intitulée « Où c'est qu'elle est ma gang? » le 30 novembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochain ;

**ATTENDU QUE** la troupe de théâtre est composée d'une cinquantaine d'élèves de secondaire 1 à 3 et que la pièce servira à financer des projets de coopération internationale au Guatemala et au Pérou pour les jeunes de Jeunesse Sans Frontière ;

R-0245-11-2023 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness verse un montant de 150 \$ à titre de commandite pour la pièce de théâtre présentée par la troupe La Relève de la Polyvalente La Samare.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**22- DEMANDE DE SOUTIEN | NATURE-AVENIR**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a cédé le terrain du 596, route des Aulnes à l'organisme Nature-Avenir en 2022 et que, par la résolution R-063-03-2022, s'est engagée à soutenir l'organisme avec la gestion du terrain et les frais associés ;

R-0246-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** le conseil municipal accepte de rembourser les dépenses de l'organisme Nature-Avenir au montant de 542 \$ pour ses visites de surveillance ainsi que les taxes municipales et droits de mutation immobilière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**23- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE | AGRI-RESSOURCE ARTHABASKA-ÉRABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a reçu une demande de participation financière afin de soutenir Agri-Ressources pour contrer la détresse psychologique en milieu agricole ;

R-0247-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** la Municipalité d'Inverness appuie Agri-Ressources dans sa mission et la soutienne financièrement pour un montant de 150 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**24- DEMANDE DU CLUB OPTIMISTE POUR LA FÊTE DE NOËL**

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a reçu une demande d'aide financière pour la fête de Noël préparée par le Club Optimiste d'Inverness ;

R-0248-11-2023 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte de verser un montant de 2 000 \$ pour la réalisation de cette belle activité de Noël pour les enfants de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **25- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE | LA MAISON DU CLDI DE L'ÉRABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a reçu une demande d'aide financière afin de soutenir la Maison du CLDI de L'Érable dans sa mission qui consiste à favoriser et maintenir l'intégration sociale ainsi que briser l'isolement des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en assurant le maintien d'une vie active et en organisant des activités culturelles, sportives récréatives et sociales ;

R-0249-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** la Municipalité d'Inverness soutient la Maison du CLDI de L'Érable en accordant une aide financière de 100 \$ pour la poursuite de leurs activités essentielles auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que leurs familles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **26- DEMANDE DE SOUTIEN | FESTIVAL DU BOEUF**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness est très fier de soutenir le Festival du Bœuf d'année en année, en offrant son appui en espèce et service ;

R-0250-11-2023 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** la Municipalité d'Inverness appuie le Festival du Bœuf pour la prochaine édition en accordant un montant de 2000 \$ à titre de contribution municipale ;

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous documents officiels, relatif à la confirmation du soutien au Patrimoine canadien.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **27- DEMANDE FINANCIÈRE | BIBLIOTHÈQUE HENRIETTE BOUFFARD-POULIN**

R-0251-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte de verser la somme de 700 \$ à la bibliothèque Henriette Bouffard-Poulin pour compléter l'année 2023 qui fût forte en activité de toute sorte pour le plus grand plaisir de nos citoyens.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **28- PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE PPA-CE**

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

R-0252-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness approuve les dépenses d'un montant de 89 121 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **29- PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES ET DE PLEIN AIR**

R-0253-11-2023 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** la Municipalité d'Inverness autorise la présentation du projet de réfection du skate park au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;

**QUE** soit confirmé l'engagement de Municipalité d'Inverness à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;

**QUE** Municipalité d'Inverness désigne madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**30- PERMANENCE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur des travaux publics a complété sa période de probation de 6 mois le 1<sup>er</sup> novembre dernier ;

R-0254-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** le conseil municipal d'Inverness embauche Monsieur Sylvain Breton à titre de directeur des travaux publics de façon permanente selon les conditions établies entre les parties.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**31- EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR POUR LE DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness fait l'entretien hivernal de ses chemins municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit engager des chauffeurs de déneigement pour l'hiver 2023-2024 ;

R-0255-11-2023 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** la Municipalité d'Inverness embauche Monsieur Guy Laflamme comme chauffeurs de camion de déneigement pour l'hiver 2023-2024 aux conditions spécifiées dans l'entente de travail préparée par la Municipalité d'Inverness.

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**32- RETRAIT DE L'ENTENTE DE CAMP DE JOUR AVEC LAURIERVILLE**

**CONSIDÉRANT** le nombre grandissant de jeunes familles à Inverness et par conséquent, l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant le camp de jour depuis les deux dernières années ;

**CONSIDÉRANT** le souci du conseil municipal de répondre aux besoins des parents en fournissant un service de proximité pour la garde des enfants ;

R-0256-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness souhaite se retirer de l'entente intermunicipale pour le service de camp de jour avec la Municipalité de Laurierville pour offrir au cours de l'été 2024 un camp de jour ici même à Inverness pour répondre aux besoins de nos familles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**33- OCTROI DE CONTRAT | RELEVÉ D'ARPENTAGE PROJET DE RÉFECTION DU 8<sup>e</sup> ET 9<sup>e</sup> RANG**

R-0257-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte la proposition de la firme Lemieux Marcoux Arpenteurs-Géomètres inc. pour les travaux de relevé

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023**

d'arpentage nécessaires à la planification du projet de réfection du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang sur une distance d'environ 4,2 km.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**34- DEMANDE À LA CPTAQ POUR L'UTILISATION D'UNE ZONE AGRICOLE À DES FINS AUTRES**

**ATTENDU QUE** M. Tremblay souhaite utiliser une structure en béton (fosse) pour l'entreposage de matières fertilisantes sur le lot 5 660 438 à Inverness ;

**ATTENDU QU'**une autorisation de la CPTAQ est nécessaire, puisque la demande de M. Tremblay fait l'objet d'une utilisation autre que l'agriculture ;

**ATTENDU QUE** l'activité respecte l'article 17.7. du règlement de zonage sur l'épandage de matière fertilisante ;

**ATTENDU QUE** la Ferme Troyblay et Fils inc. utilisera une grande partie de ces MRF sur ses terres à proximité et l'autre partie sera épandue sur les terres de producteurs agricoles voisins ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 58.2. de la loi sur la protection du territoire agricole, aucun espace disponible et approprié se trouve ailleurs sur le territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants ;

**ATTENDU QUE** la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

R-0258-11-2023 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la commission de protection du territoire agricole du Québec par Yvan Tremblay.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**35- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - GARAGE (PIIA) | 392, RUE GOSFORD**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de permis est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la Municipalité d'Inverness ;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur souhaite remplacer la toiture de son garage qui est en bardeau d'asphalte par un toit de tôle gris foncé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la toiture de la résidence principale est en bardeau d'asphalte noir et a été remplacée en 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur a soumis des documents complets pour sa demande de permis ;

R-0259-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** le conseil municipal accepte cette demande de permis sous recommandation que la toiture de la résidence principale soit remplacée éventuellement par le même revêtement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**36- VARIA**

**A. OFFRE DE PARTENARIAT | ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC**

- Ce point est reporté.

**B. APPUI AU PROJET DE LA CLASSE EXTÉRIEURE | ÉCOLE JEAN XXIII**

**ATTENDU QUE** l'école Jean XXIII a présenté un beau projet de classe extérieure ;

**ATTENDU QUE** la direction de l'école souhaite faire le projet en partenariat avec la Municipalité et d'autres partenaires ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité voit un potentiel d'utilisation pour le grand public, soit pour le Marché public, le camp de jour, les tourisms de passage, etc.

R-0260-11-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte d'appuyer le projet de classe extérieure présenté par l'école Jean XXIII et souhaite contribuer à une hauteur de 10 000\$, conditionnellement à ce que les deux autres partenaires approchées avancement la même somme en argent ou équivalent.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**C. DEMANDE D'APPUI À GROBEC | PROJET RIVIÈRES RÉSILIENTES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Inverness a pris connaissance du projet présenté par l'organisme de bassin versant GROBEC ;

**ATTENDU QUE** GROBEC nous propose un partenariat intéressant pour accompagner les élèves de l'école Jean XXIII dans le cadre d'un projet pilote pour prendre soin de plants qui seront ensuite plantés chez des producteurs de chez nous pour bonifier leurs bandes végétales riveraines ;

**ATTENDU QUE** GROBEC propose aussi de poursuivre l'accompagnement et la concertation pour les enjeux de la rivière Bullard ;

R-0261-11-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte d'appuyer l'organisme GROBEC dans le cadre du projet Rivières résilientes par un appui en nature, par la participation aux activités de sensibilisation avec les élèves de l'école primaire Jean XXIII de 2024 à 2027 et la participation aux démarches de concertation sur l'espace de liberté du ruisseau Bullard.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**37- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**38- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 novembre 2023**

R-0262-11-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** la séance soit levée à 19 h 35.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Marie-Pier Pelletier  
Directrice générale et greffière-trésorière